



Recours oqtf audience et prononciation de la decision

Par **victime13**, le **30/05/2013** à **22:31**

bonjour:

j'ai fait un recours contre oqtf refus de renouvellement vpf avec mon avocat, j ai entamé la procedure ca fait 2 mois et demi, aujourd'hui le 30/05 c'etait l'audience mais j ai essayé de contacter mon avocat pour me renseigner sur la decision ne me repond pas au tel mais j'ai regardé dans le code civile j ai trouvé que la communication de decision dans 15 jrs et par voie postale, que pensez-vous?? autre chose mon patron il voulait mettre a terme mon contrat de travail cdi depuis 2 ans licenciement ou suspension de contrat, le quelle plus avantages? a mon avis il a tout le droit de le faire oui ou nn??!

je vous remercie infiniment
bien cordialement

Par **victime13**, le **01/06/2013** à **21:52**

convocation prealable au licenciement ca donne droit a me licencier pour motif de non fournir de titre de sejour malgré je suis en plein procedure pour regler ma situation. est ce que apres quand j'aurai mon TJ je peux attaquer mon patron au prud'hommes.
merci d'avane.